



Déclaration liminaire de l'Intersyndicale

Monsieur le Président,

Il y a quelques jours, **la Cour des Comptes rendait un rapport sur la gestion du Covid en France**. Cette enquête, à l'image de celle déjà rendue par le Sénat, inaugure un nouveau temps dans l'approche de la crise. **C'est que cela fait désormais plus d'un an que nous subissons les effets de la pandémie et du confinement**, un an **que nous nous adaptons dans nos emplois** comme dans nos vies, un an que nous avons mis entre parenthèses le fonctionnement normal de nos instances et institutions.

Certes, cela était nécessaire, il fallait répondre à l'urgence. **Mais voilà un an que l'urgence dure, et il est temps d'en tirer les leçons.**

Passée la sidération, quand retombe la poussière, il est l'heure de procéder à un **nécessaire devoir d'inventaire.**

Car s'il est indéniable que beaucoup a été fait pour faire face à cette crise que ce soit par exemple par **l'instauration du télétravail** ou la mise en place de prestations covid, s'il est vrai que nous avons su maintenir un minimum de communication et échange, il n'en demeure pas moins que **notre réponse est restée très lacunaire.**

A ce titre, et concernant le télétravail, **quelle direction ici présente ce jour a mis à disposition de ses agents télétravailleurs les équipements que cette nouvelle modalité de travail requiert ?**

Quelle direction a pris l'initiative, depuis un an déjà, de proposer par exemple un second écran ? Un rehausseur d'ordinateur portable ? Un fauteuil ? Souris et tapis ergonomiques ?...Quelle direction a communiqué ou interrogé les télétravailleurs sur les besoins en matériels induits par cette difficile mais nécessaire modalité de travail ?

Quel emploi ont fait les directions de leur DGF 2020 non consommée ? Comment les directions ont-elles réemployé les économies massives réalisées ? **Dans des investissements visant à préserver l'ergonomie et les conditions de vie de travail des travailleurs et télétravailleurs ?**

Quelle direction, ici présente, a entrepris **une réelle et profonde réflexion sur le bien être au travail ne serait ce qu'avant la crise sanitaire, réflexion encore plus que jamais légitime et ô combien nécessaire aujourd'hui et demain ?** Cette réflexion sur le bien être au travail pourrait être menée lors de GT dédiés par exemple, et devra s'accompagner de mesures concrètes et immédiatement opérationnelles.

Pour en revenir aux **rapports de la Cour des comptes**, force est de constater que **bon nombre des observations qui y figurent, nous sont à ce titre largement applicable.**

Il est ainsi **dénoncé une gestion trop verticale, centralisée par un échelon hiérarchique loin des réalités du terrain.**

Il est **déploré le manque de réactivité** pour de basses raisons de communication politique de décideurs qui avaient pourtant été alertés du risque.

A notre échelon, nous n'oublions pas que lorsque nous appelions à l'application de mesures de précaution, quand **nous demandions la dotation généralisée en masques individuels**, notamment aux agents d'accueils et en charges de contrôles dès fin janvier 2020, **il nous a été répondu que cela était superflu !**

Nous n'oublions pas que lorsque **nous avons proposé avant les difficultés d'approvisionnement de financer ces masques**, il nous a été signifié que **l'Administration refuserait de donner consigne aux agents de les porter !**

Nous n'oublions pas qu'alors même que les premiers cas sur le territoire national étaient détectés et que **nous demandions l'installation d'hygiaphones** sur les bornes d'accueils, il nous était opposé une **fin de non-recevoir !**

Bien sûr nous ne doutons pas que **ces réponses n'ont été que l'application de consignes décidées en centrale**, mais **c'est précisément ce que nous dénoncions déjà hier** et plus encore aujourd'hui à l'aune de ces rapports.

Nous regrettons que certains aient collectivement été démissionnaires de leurs obligations de protection des agents, nous devons nous engager à nous souvenir à l'avenir qu'il est de notre devoir d'assumer ce rôle, que nous ne pouvons - par facilité - nous en dessaisir, **que nous ne pouvons rejeter la responsabilité et la faute sur d'autres et ne pouvons plaider l'obéissance pour nous dédouaner.**

Nous partageons également le **constat d'une impréparation coupable**. Par excès **de confiance et de bienveillance**, nous avons laissé des **discours lénifiants nous convaincre que tout avait été préparé**.

Et face à la réalité, **nous avons découvert des PCA inexistantes** (alors qu'il s'agit d'une obligation légale depuis le SRAS) et **des stocks bien en-deçà** de ce qui s'est avéré nécessaire.

Nous avons également constaté **la résistance idéologique** déplacée de nos organisations locales se montrant **longue à déclencher le télétravail et promptes à y mettre fin dès les premiers signes d'accalmies** (les orientations de retours en présentiel dès le premier déconfinement en sont de parfaits exemples, témoins de pratiques dangereuses en cette période).

Il n'est pas question ici de chercher des coupables ou de faire de la repentance. Mais cet exercice est nécessaire pour ne pas renouveler les errements passés. **Or, aujourd'hui encore, nous constatons des aberrations que nous nous devons de dénoncer.**

Au delà des mesures incantatoires que nous étudierons aujourd'hui dans la note d'orientations ministérielles, force est de constater que le **dialogue social est encore contraint**. Qu'on **nous refuse des rencontres en comités restreints pour le dialogue social** au nom de la crise sanitaire, mais que **l'on consente à accueillir ministre et journalistes par dizaines pour des opérations de communication**.

Qu'on péroré sur la nécessité de mettre les conditions de travail au centre des préoccupations **et que nous décalions pourtant les DUERP**, que sur des sujets aussi prégnants que le transferts des missions douanes-finances publiques **l'on rejette des RMIS nationales et renvoyons la négociation à des rencontres sine die**.

Qu'on demande de s'appuyer sur les instances et cadres locaux, mais que ces derniers sont privés de moyens d'actions indépendants.

Nous ne pouvons continuer sur cette voie, et entendons tirer des leçons de cette crise.

Nous renouvelons notre engagement pour un dialogue nourri, construit et bienveillant entre nous, au service des agents.

Nous souhaitons poursuivre dans une voie de confiance mutuelle, mais réaffirmons également notre rôle.

Nous serons dès lors amenés à renforcer nos demandes et prérogatives. Nous demanderons ainsi à pouvoir consulter les PCA et PRA, lesquels ne pourront se résumer à de vagues mesures visant à « laisser à l'encadrement local la possibilité de définir les solutions à appliquer ». **Du concret devra être prévu pour les différentes situations pouvant survenir dans l'avenir.** Nous proposons qu'un point sur ces PCA soit organisé en CHSCT à minima chaque année.

Nous nous déplacerons pour constater sur place la mise en oeuvre de ces mesures, constater la réalité des stocks qui nous sont annoncés et réaffirmons notre compétence en la matière et attaquerons toute opposition qui nous sera faite. **Nous ferons des visites de site pour constater les conditions de vie au travail des personnels.**

Nous réaffirmons enfin notre pleine indépendance vis-à-vis de toute pression. Ceci passe notamment par notre **totale liberté dans le vote de nos dépenses**. Trop longtemps, notre bonne volonté a été interprétée comme une faiblesse conduisant à faire reposer sur le CHSCT des dépenses obligatoires des directions. Si **nous ne sommes pas opposés par principe à participer à ces dépenses, il n'est pas établi pour autant qu'elles seront automatiquement acceptées.**

Egalement, **nous réaffirmons à nouveau notre rôle quant à l'établissement de l'ordre du jour** et s'agissant des points demandés à l'ordre du jour par l'intersyndicale du CHSCT -points 3 – 7 et 8 de l'ordre du jour-, **nous veillerons à ce que ceux ci ne soient pas balayés en fin de journée.** Et, s'il en était besoin, **nous demanderons à poursuivre l'instance du 15 avril 2021 en plénier** et non pas en GT.

Nous nous interrogeons sur la légitimité des GT dont l'efficacité n'a pas été démontrée sauf pour « débroussailler » les dépenses. **Nous demandons donc à ce que notre instance se tienne sous forme plénière désormais.**

Par ailleurs, **la Covid dure comme les fiches de signalement.** Mais avons nous une réelle visibilité des situations d'agression que vivent les agents au quotidien ?

En effet, **le lien vers la fiche de signalement sur Ulysse national comme sur les sites intranet des différentes directions du 93 n'est pas aussi visible que les OS le souhaiteraient.**

Nous invitons donc les directions de notre CHSCT à **faire un effort afin que le lien vers la fiche de signalement soit visible directement sur la page d'accueil de leur site respectif.**

Enfin, nous rappelons à toutes les directions la nécessité de transmettre au CHSCT les fiches de signalement dès qu'elles en ont connaissance – délibération de l'intersyndicale en date du 10 décembre 2020-

Le jeudi 25 mars 2021, les organisations SOLIDAIRES Finances, CGT Finances, FO Finances et CFDT Finances